

8

Des champions
et des
bénévoles

25

La médiathèque,
un lieu à vivre

29

INFOS
PRATIQUES
S'informer
simplement

n°76 - MARS 2023

NEUVILLE *de* POITOU

Magazine municipal



Neuville
de Poitou

LE CLOS BROQUEREAU
le projet est lancé !

- Alarme • Détection extérieure • Vidéo particuliers et professionnels



Votre installateur Proxeo

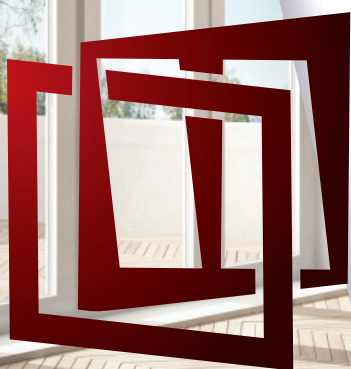
ODPP

OFFICE DÉPARTEMENTAL PRIVÉ DE PROTECTION

LAURENTIN

12 rue Eugène Chevreul 86000 POITIERS
05 49 52 00 47
www.odpp.fr • contact@odpp.fr

L'EXPERTISE ET LE SAVOIR-FAIRE D'UN PROFESSIONNEL



CC BAT

MENUISERIE ALU | PVC | BOIS

PLAQUISTERIE ■ ISOLATION ■ CARRELAGE ■ FAÏENCE



19, rue des Tiers - **86170 NEUVILLE-DE-POITOU**
05 49 54 48 20

christophecaniot@sfr.fr - www.ccbat-christophecaniot.fr



Les Bijouteries
COUV RAT-CAILLÉ



CHÂTELLERAULT | LOUDUN | NEUVILLE

www.bijouterie-couvat-caille.fr



RENAULT AMP NEUVILLE

Pierre MOHEN, Agent

- Vente de véhicules Neufs et Occasions
- Réparations toutes marques • Mécanique Tôlerie - Peinture
- Climatisation • Réparation et remplacement Pare-brise

DC 4, bd Gambetta - 86170 Neuville-de-Poitou
DACIA 05 49 51 20 70 - garage.ampneville@orange.fr



RENAULT
minute
L'entretien sans rendez-vous

point S
Pas de stress, il y a point S !



avec ou
sans RDV
points.fr

Pneumatiques • Géométrie
Mécanique générale
Tourisme • 4x4
Agricultures
Professionnels

NEUVIL'PNEUS - 1, rue de la Drouille 86170 Neuville-de-Poitou - 05 49 51 25 86



Toute l'équipe municipale est mobilisée cette année encore comme vous pourrez le voir tout au long de ce nouveau magazine.

Faire vivre une commune, c'est créer des logements, accueillir de nouveaux habitants, développer des services à la population, entretenir la voirie et le patrimoine communal et bien plus encore.

Tout ceci afin de développer l'attractivité de Neuville-de-Poitou, permettre aux associations d'augmenter le nombre de leurs adhérents et bénévoles, aux commerces d'attirer de nouveaux clients et aux écoles de maintenir voire développer leurs effectifs.

A la rentrée 2023, nous sommes assurés du maintien du nombre de classes dans les écoles par rapport à septembre 2022. Nouveaux habitants ou parents dont les enfants vont connaître leur première rentrée des classes, inscrivez vos enfants dès maintenant.

Vous verrez en synthèse que les projets sont nombreux et diversifiés. Ils correspondent à nos engagements pris en 2020. De gros projets voient le jour en 2023 : îlot Gambetta (ancien ED), îlot Bourg Est (Anciens établissements Dousset Matelin) et le pôle multiculturel à côté du jardin public. Tous ces projets vous seront présentés plus en détail dans le prochain magazine municipal spécial Grands Projets.

Je tiens également à souligner la belle réussite du dispositif de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports, service indispensable à la population, avec des créneaux nombreux et ouverts de façon régulière.

Je remercie enfin tous les services municipaux pour leur investissement de tous les jours ainsi que l'équipe municipale.

Séverine SAINT-PÉ

Maire de Neuville-de-Poitou

ENTREPRISE **DURAND & FILS**

PEINTURE • PEINTURE DÉCORATIVE
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS • PARQUETS
TRAITEMENT DES TOITURES • DESSOUS DE TOIT PVC
RAVALEMENT DE FAÇADE



1, rue du Château - 86170 Neuville-de-Poitou - Tél. 05 49 51 25 21 - 06 70 70 48 57 sarldurandetfils@orange.fr

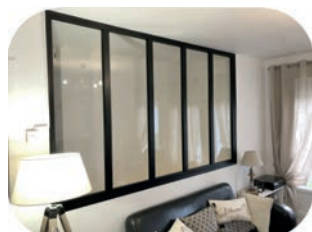


MENUISERIES NAUDON MATHE

Fenêtres Portes Volets Portails Portes de garage Escaliers

Fabrication & Pose

Bois - PVC - Aluminium - Mixte



05 49 18 90 34

www.naudon-mathe.fr

52 Rue Robert Schuman
86170 Neuville de Poitou

SUPER U

NEUVILLE-DE-POITOU

courses **U** .com

**TOUTES VOS
COURSES
DU QUOTIDIEN**

*Faire encore plus
pour vous !*

AU MÊME PRIX
QU'EN MAGASIN !

location **U** location

www.superu-neuvilledepoitou.com

Maçonnerie / Couverture / Menuiserie / Agencement



La rénovation
ambition

05 49 93 91 40
ambition-renovation.com
POITIERS / CHATELLERAULT

Mirebeau
Paysage

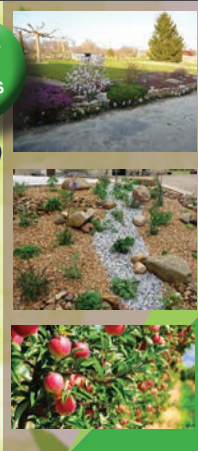
Conseils
& devis
gratuits

SI
services à
la personne

• Création, aménagement & entretien espaces verts
Élagage • Travail sur corde • Abattage

Entretien ponctuel ou contrat annuel

Loïc MIREBEAU - 06 22 25 57 84
1 lieu-dit Dougé - 86110 THURAGEAU
05 49 50 60 94 - loic.mirebeau@sfr.fr



Piscine

DAVID Sébastien

SPA • Construction • Rénovation • Kit piscine • Équipements • Produits d'entretien

34, rue Robert Schuman - 86170 NEUVILLE DE POITOU - 05 49 57 27 68

PISCINES
DE FRANCE

MAISON RENAUD



Boulangerie - Pâtisserie - Chocolaterie

NEUVILLE - 21 place Joffre - Tél. 05 49 51 21 69

LINIERS (Champigny en Rochereau) Place Jean Pichard - Tél. 05 49 50 35 10

CUISON TOUTE LA JOURNÉE

fermé dimanche après-midi et mardi toute la journée

[f Boulangerie Patisserie Renaud](https://www.facebook.com/BoulangeriePatisserieRenaud)

gs.renaud@orange.fr

la
Pétrie



UNION EUROPÉENNE

le logo européen est une marque de l'Union européenne

Édito.....	3	Développement durable, déchets et animaux.....	20
Enseignement, enfance-jeunesse.....	6	Zoom sur les pistes cyclables	20
La garderie de Bellefois et les réalisations des enfants	6	La sobriété énergétique.....	20
Projet garderie.....	6	Amélioration de la gestion des déchets	21
Inscriptions scolaires 2023	6	Une meilleure gestion des animaux errants.....	21
Des équipements numériques dans les écoles.....	7	Sécurité.....	22
Tarification sociale des cantines	7	Contrôles de sécurité.....	22
Sport et vie associative.....	8	Sécurisation des rues.....	22
Des champions et des bénévoles	8	Sécurisation et travaux de tous les jours	23
Forum des associations	9	Culture et communication	24
Buvette foot et tennis.....	9	Neuvil'en jeux	24
Bâtiments et patrimoine communal.....	10	Programme des animations 2023.....	24
Rénovation des puits.....	10	La médiathèque, un lieu à vivre	25
Travaux d'économie d'énergie.....	10	Action sociale et citoyenne.....	26
Travaux réalisés en 2022	10	Espace France service.....	26
Espaces verts et environnement.....	12	Le repas des aînés	26
Lancement du projet du Clos Broquereau	12	Brémard le magicien	27
Des actions pour la biodiversité	13	Un écrivain public à votre disposition.....	27
Une gestion optimisée de l'eau	13	Office de tourisme.....	28
Une nouvelle recrue dans les services techniques.....	13	Ça bouge en [Ô] Poitou	28
Voirie.....	14	Informations pratiques.....	29
Entretien courant de la voirie.....	14	La sécurité à vélo.....	29
Travaux d'assainissement	14	Permanences au centre social intercommunal.....	30
Travaux de voirie	14	Collecte ordures ménagères et sélective	31
De nombreuses études menées	14	Déchetteries	31
Urbanisme et marchés.....	16	Recensement citoyen.....	32
Les chiffres de l'urbanisme.....	16	Demande de titres d'identité.....	33
Infos pratiques urbanisme	16	L'info de la Communauté de Communes.....	34
Dispositifs d'indemnisation catastrophe naturelle	17	Eaux de Vienne	35
Vie économique.....	18	Naissances 2022	36
De nouvelles activités	18	Mariages 2022	36
Le marché de Noël	19	Décès 2022	37
		Déploiement de la fibre.....	38
		SOS amitié.....	38
		Compostage collectif.....	38
		Transports régionaux	38

Enseignement, enfance-jeunesse



Depuis plusieurs années, la restauration scolaire n'a de cesse d'avoir recours à des fournisseurs locaux et à favoriser les circuits courts.

Bien que le contexte économique actuel reste tendu avec une forte hausse des prix des denrées alimentaires, la collectivité a fait le choix d'augmenter le budget alimentaire pour continuer de maintenir des produits de qualité à nos élèves.

La réduction des déchets produits reste également une priorité, notamment depuis la mise en place de la gestion des bio déchets. Merci aux équipes communales qui jouent le jeu au quotidien et continuent de sensibiliser les petits neuvillois.

En 2023, la collectivité va s'attacher à travailler sur un futur Plan Ecole qui saura dessiner l'école de demain, tout en tenant compte des besoins de chacun.

Vous êtes nouveaux arrivants, n'attendez pas, inscrivez dès maintenant vos enfants pour la prochaine rentrée.

Adeline Mekila

Adjointe déléguée « enseignement, enfance-jeunesse »

LA GARDERIE DE BELLEFOIS ET LES RÉALISATIONS DES ENFANTS

A l'occasion d'**Octobre rose**



Décorations installées pour
Noël



PROJET GARDERIE :

En 2023 sont prévus les crédits en vue d'étudier les conditions de création d'un site d'accueil efficient pour la garderie périscolaire La Souris Verte. Ce site qui accueille également l'accueil extra-scolaire (mercredi après-midi et vacances scolaires), placé sous la compétence de la communauté de communes, doit être réaménagé et agrandi. Pour ce faire, des financements croisés sont envisagés, par l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, la CAF de la Vienne ainsi que la communauté de communes, utilisatrice des lieux à hauteur de la moitié environ des temps d'ouverture. Objectifs travaux : 2024 - 2025.



Décorations installées pour
Halloween



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023

Il est urgent d'inscrire vos enfants car il y a un risque de fermeture de classe à l'école Jules Ferry. Les pré-inscriptions scolaires pour les deux communes, Neuville de Poitou et Yversay pour la rentrée 2023, se feront à la Mairie pour les enfants nés en 2020.

Le dossier d'inscription qui vous sera remis, devra être retourné dûment complété entre le 1^{er} avril 2023 et le 16 mai 2023.

Le service scolaire est joignable au 05 49 51 63 58 pour toutes les questions que les parents peuvent se poser

PROGRAMMATION TRAVAUX 2023 :

- Poursuite de la modernisation du parc informatique des écoles
- Réflexion sur la végétalisation des cours d'école

DES ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES DANS LES ÉCOLES

La collectivité a pour objectif de continuer à équiper les écoles publiques de la commune en leur accordant des crédits supplémentaires pour l'acquisition de matériel informatique.

L'Etat, avec l'appui des Départements, dont la Vienne, retenue comme département pilote, a octroyé des subventions tant pour l'équipement que pour les Environnements Numériques de Travail (ENT).

« **Un espace numérique de travail (ENT)** désigne un ensemble intégré de services numériques choisis et mis à disposition de tous les acteurs de la communauté éducative d'une ou plusieurs écoles ou d'un ou plusieurs établissements scolaires dans un cadre de confiance défini par un schéma directeur des ENT et par ses annexes. Il constitue un point d'entrée unifié permettant à l'utilisateur d'accéder, selon son profil et son niveau d'habilitation, à ses services et contenus numériques. Il offre un lieu d'échange et de collaboration entre ses usagers, et avec d'autres communautés en relation avec l'école ou l'établissement. » (Source : SDET / Eduscol)

La totalité des équipements demandés a reçu une subvention.

La Commune a souhaité équiper pleinement l'école maternelle des Petits Cailloux qui jusqu'alors était sous équipée, sans pénaliser les deux autres écoles.

Les demandes effectuées auprès des ser-

vices de l'Education Nationale et précisément du Rectorat de Poitiers ont été acceptées (Montant total des acquisitions : 32 585,60 €) ; le conseil municipal a adhéré à la démarche lors de la séance du 16 septembre 2022.

Détail du programme financé :

Ptits Cailloux : 5 écrans numériques interactifs + 5 PC portables

Jules Ferry : 2 Visualiseurs + 2 écrans numériques interactifs + 2 PC portables

Bellefois : 1 écran numérique interactif + 1 PC portable



TARIFICATION SOCIALE DES CANTINES

Depuis la rentrée de septembre 2022, la tarification de cantine a évolué. Pour rappel, la dernière augmentation de tarifs pour la cantine et pour la Garderie de Bellefois date du 03 mai 2018. Les tarifs de cantine sont restés inchangés pour les années scolaires suivantes : 2018-2019 / 2019-2020 / 2020-2021 et 2021-2022.

Le maintien des tarifs a été décidé pour ne pas pénaliser les familles qui auraient pu rencontrer des difficultés financières liées à la pandémie et aux éventuelles mises en chômage partiel ou licenciement.

Pour l'année 2022-2023, il a été proposé d'instaurer une tarification sociale des cantines, comme le préconisait l'Etat.

Pour ce faire, la tarification devait tenir compte des quotients familiaux.

Les quotients indiqués ont été choisis suite à un retour de la CAF notamment, et sont également ceux pratiqués le plus généralement, comme par exemple à Charrais.

L'augmentation des tarifs proposée reste raisonnée. Ainsi la tranche intermédiaire augmente de 0,05 € et les quotients les plus élevés de 0,10 €.

Les tarifs mis en place sont les suivants :

Prix d'un repas	Elèves originaires de NEUVILLE-DE-POITOU et d'YVERSAY		Elèves originaires d'autres communes
	Maternelle	Elémentaire	Maternelle - Elémentaire
QUOTIENT			
< ou = 500	1 €	1 €	1 €
501 à 900	2,85 €	3,25 €	4,25 €
901 et +	2,90 €	3,30 €	4,30 €

Sports et vie associative



Toutes mes félicitations à l'ensemble des associations pour les actions menées et les résultats obtenus en 2022.

Je tenais également à vous remercier pour avoir répondu favorablement à nos nombreuses sollicitations cette année, notamment pour s'engager dans un meilleur tri des déchets ou encore pour faire un effort en matière de sobriété énergétique.

Donc une fois encore, bravo et merci pour tout et votre bénévolat, qui d'ailleurs rejaillit sur notre belle commune

Vive les Associations !

Samuel Praud

Adjoint délégué « Sport, vie associative, Organisation de la Saint-Jean »

DES CHAMPIONS ET DES BÉNÉVOLES

Ce sont pas moins de 44 trophées qui ont été remis aux sportifs et bénévoles lors de la réception qui leur a été consacrée.

Patrick Pécout de Vivre et Entreprendre et François Guimbard du Club nautique Neuvilleois ont été récompensés pour leur investissement en tant que bénévoles.

(crédit : Lucie ALADENIZE - Créa Sourire Photographe)



FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations se sont retrouvées au jardin public pour une belle journée de partage et de rencontres.

Le forum des associations de Neuville-de-Poitou, rendez-vous incontournable de la rentrée, a fait le plein.

Une trentaine d'associations ont répondu présentes.

Cet événement incontournable de la vie associative locale permet de présenter les associations et d'échanger directement avec des personnes intéressées par leurs activités.

Les visiteurs étaient nombreux à s'inscrire à leurs activités annuelles. D'autres sont simplement venus échanger avec les bénévoles ou assister aux diverses démonstrations, en particulier la zumba et la danse en ligne qui ont, comme chaque année, eu beaucoup de succès.

BUVETTE FOOT ET TENNIS

2023 devrait permettre la construction d'un club house réservé au football et au tennis. Le dossier technique est prêt, les autorisations accordées. Restent les financements à boucler pour un début de travaux en 2023. Pour rappel, le projet consiste dans la construction d'un nouveau site en lieu et place de l'actuel bâtiment préfabriqué situé entre les tribunes du complexe René Garnaud et la halle de tennis ; ce projet englobe également la réfection des toilettes publiques.



SAINT-JEAN 2022



Bâtiments et patrimoine communal



Le projet du pôle multiculturel rentre dans une nouvelle phase en ce début d'année. Cette structure, intégrant la médiathèque et une ludothèque, verra le jour à proximité du jardin public, entre la Maison Tassin et le Majestic.

Suite à un concours d'architectes européens pour la construction de ce pôle, la commune a reçu 57 réponses. En septembre, 5 cabinets d'architectes ont été retenus par un jury composé d'élus et de professionnels du secteur de l'architecture. Ils ont présenté leur projet en février. Le meilleur d'entre eux constituera le futur pôle culturel.

Nous vous le présenterons dès que le choix sera validé.

Bernard Arnaudon

Adjoint délégué « Bâtiments, entretien du patrimoine communal et sécurité des ERP »

RÉNOVATION DES PUITIS

L'année 2022 a vu la réalisation de nombreux projets. En particulier la rénovation de trois puits situés sur le domaine public, rue des Prairies, rue de Vendevre et rue Bangoura Moridé.

En 2023, quatre autres puits seront également rénovés, rue Thibaudeau, rue de Maillé, rue de Vendevre et rue des Thiers.



rue de Vendevre



rue des Prairies



rue Bangoura Moridé

TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Dans un esprit de sobriété énergétique, la commune poursuit la mutation de ses systèmes d'éclairage en remplaçant les lampes à sodium fortement consommatrices par des lampes à led. Ainsi, au cours du premier semestre 2023, les lampes du stade de motoball seront remplacées en vue d'économies d'énergie mais aussi de réduction des impacts budgétaires.

D'autres sites bénéficient de ces mêmes évolutions amorcées dès 2020 : le Majestic, l'Espace Jean Dousset, les halles du marché, l'extérieur du gymnase de Bellefois, la halle de tennis, les vestiaires du complexe sportif.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

Extension du bâtiment industriel Plymovent et reprise de l'étanchéité de la couverture.

Étanchéité des bureaux de l'ancien site INEO.

Réfection des vestiaires sous tribunes : carrelage, faïence et réseau d'eau chaude.

Remplacement du système d'éclairage à l'Espace Jean Dousset et dans la salle blanche.

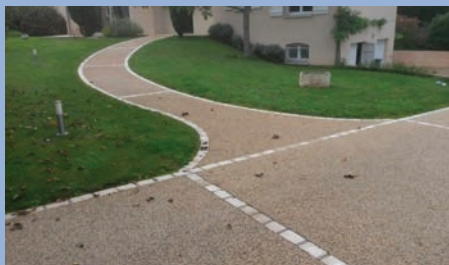
L'année 2023 verra la poursuite des réfections d'éclairage dans les bâtiments publics.

spie batignolles

/deguil

TRAVAUX PUBLICS

Professionnels & Particuliers



05.49.51.31.97

37 Rue de la Croix Berthon **86170 NEUVILLE DE POITOU**

deguil@spiebatignolles.fr

**ALIMENTATION
GÉNÉRALE**

COOP

Services : livraison à domicile,
produits Bio en vrac : (vin, huile, hygiène...).

Ouvert du lundi au samedi : 8h-13h / 15h-20h - Dimanche : 9h-13h / 17h-20h

2 rue Victor Hugo 86170 NEUVILLE-DE-POITOU - **05 49 43 20 51**



NDP Automobiles

MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE
VENTE NEUFS ET OCCASIONS
TOUTES MARQUES

11, allée de Saumur - 86170 NEUVILLE-DE-POITOU

05 49 51 20 65



PictaVino
VINS • BIÈRES • SPIRITUEUX

1, boulevard Gambetta | Tél. 05 16 83 24 20
86170 Neuville de Poitou | Pictavino86@gmail.com

SARL THERAUD Patrick
CHAUFFAGE – SANITAIRE



Installations / dépannages

- Energies renouvelables
- Chaudières / poêles granulés ou bûches
- Pompes à chaleur, panneaux solaires
- Chaudières Flouil / gaz à condensation
- Salle De Bain de A à Z, Adoucisseur



1, Les Rochelles, 86170 CHAMPIGNY EN ROCHEREAU

Tél : **05 49 54 63 03** - sarl.theraud.patrick@orange.fr

www.chauffage-neuville-de-poitou.com

Art&Fenêtres
FERMETURES ALAIN MARIETTE

38 RUE DE LA CROIX BERTHON
86170 NEUVILLE-DE-POITOU | Tél. 05.49.51.60.58

Magasin ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
sauf vendredi 17h30 - Le samedi de 9h à 13h

www.fermetures-alain-mariette.com

Espaces verts et environnement



Les élus et les agents sont plus que jamais mobilisés pour préserver la nature et favoriser la biodiversité dans Neuville, conscients de leur impact sur les ressources naturelles, mais aussi sur le modèle qu'ils représentent auprès de la population. Les projets, portés par les équipes en interne, s'adaptent toujours plus aux conditions climatiques qui évoluent. 2023 sera ainsi fortement placé sous le sceau du respect de l'environnement.

Philippe Bonnin

Adjoint délégué « services techniques, espaces verts et environnement »



LANCEMENT DU PROJET DU CLOS BROQUEREAU

Le Parc du Clos Broquereau a ouvert courant 2022. Cet espace de 3 ha au cœur de Neuville accueille un espace public dédié à la biodiversité. Une allée de quelque 72 arbres d'essences différentes (chênes verts, poiriers fleurs, érables, liquidam-bars...) a été installée courant janvier. Et à l'automne dernier, ce sont près de 40 arbres et 1 100 arbustes supplémentaires qui ont été plantés notamment avec le concours enthousiaste des Neuvilleois pour constituer des haies sur les côtés. Un parking dont les espaces sont engazonnés a également vu le jour côté rue Thiбаudeau. En 2023, les plantations vont continuer avec la réalisation de mini forêts et l'installation d'un espace d'éco pâturage.



DES ACTIONS POUR LA BIODIVERSITÉ

Le clos Broquereau n'est pas le seul espace dans Neuville à faire la part belle à la biodiversité. Une mare a ainsi été créée sur le parking Voltaire, elle va permettre à certaines espèces d'insectes de se développer et d'abreuver les petits animaux du secteur. Une mini forêt a été plantée avec succès par les Neuvilleois dans le quartier Clos du Haut Poitou. D'autres projets de ce type devraient voir le jour cette année, et l'arboretum devrait faire l'objet d'une attention particulière. Un partenariat va être initié avec l'Université des sciences de Poitiers. Neuville s'est également portée candidate pour être un Territoires Engagés pour la Nature (TEN), dispositif proposé par l'Agence Régionale de Biodiversité (ARB) de la Nouvelle Aquitaine. Objectifs de ces partenariats : mesurer l'impact des actions mises en place par la commune sur les écosystèmes, créer un atlas des espèces (faune et flore) présentes sur la commune, sensibiliser les Neuvilleois sur ces questions...



UNE GESTION OPTIMISÉE DE L'EAU

Alors que la chaleur et l'absence de pluie ont perduré plusieurs mois l'an dernier, les agents ont dû limiter puis supprimer les arrosages avec pour conséquence une souffrance marquée des végétaux. Pour s'adapter, le service des espaces verts va continuer à sélectionner des plantations plus en phase avec le climat qui change. Et des récupérateurs d'eau vont voir le jour un peu partout dans Neuville pour pouvoir assurer un arrosage minimal l'été prochain.

UNE NOUVELLE RECRUE DANS LES SERVICES TECHNIQUES

Les effectifs des agents de la commune restent stables avec toujours l'accueil d'apprentis notamment dans le service des espaces verts. Une femme, Christelle, a également intégré l'équipe des agents de la voirie sur le poste de peintre, ce qui devrait nous permettre d'améliorer les tracés sur les routes, notamment pour les vélos et les piétons.



En 2022 comme chaque année les travaux ont amélioré le déplacement et la sécurité de tous les usagers, piétons cyclistes ou automobilistes :

- La fin de l'aménagement de la rue Plault, la réfection des trottoirs rue du Dolmen, le marquage rue Armand Caillard, rue Chemineau, rue Michelet.
- La sécurisation aux abords des trois écoles.
- Le traitement des eaux pluviales, première tranche quartier de Bellefois, la deuxième tranche a débuté au premier trimestre 2023.
- Le démarrage des travaux d'aménagements, de sécurisation, de création d'une voie douce et du traitement des eaux pluviales de la route de Vouillé.
- L'équipement du jardin public avec des bornes électrique escamotable, pour l'alimentation des festivités.

Dominique Penaud

Conseiller délégué « Voirie, réseaux, chemins ruraux et cheminements doux »

ENTRETIEN COURANT DE LA VOIRIE

Le rythme est maintenu tant en entretien qu'en création

- réfection des couches de roulement, rue de Ringurel, impasse des Frères Quintard, chemin du verger, l'allée des Artisans et rue de l'air marin raccordement d'un chemin agricole



- reprise de bordures et caniveaux, place Joffre et chemin de la Bottière
- aménagement des trottoirs, rue du Dolmen et rue du bourg nord
- marquages au sol cheminement piéton, rue Armand Caillard, Général Chemineau, Michelet, Champignoux.



- marquages au sol passage piéton, rue Daniel Ouvrard
- éclairage public, chemin du Verger et programme de modernisation et remplacement des lampes à sodium par des « leds »
- sécurisation des trois écoles, pose de panneaux et marquages au sol
- renouvellement du marquage au sol de la rue de Vendevre, des Doves, Avanton, Saint Maure et Giratoire Charles de Gaulle

Pour l'année 2023 le volume des travaux sera sensiblement le même.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

- Eaux pluviales, quartier Bellefois travaux programmés en deux tranches, une première tranche a été réalisée en 2022 la deuxième sera réalisée au premier semestre de cette année.
- Eaux usées, les travaux de réhabilitation des lagunes d'assainissement de Bellefois avec un transfert des effluents sur la STEP du Bélin sont en cours.

TRAVAUX STRUCTURANTS DE VOIRIE

Route de Vouillé : l'aménagement de sécurité avec la création d'une voie douce et d'un réseau d'assainissement des eaux pluviales a débuté au mois de juin 2022 pour être terminé au mois d'avril 2023.

DE NOMBREUSES ÉTUDES MENÉES PAR LA COMMUNE

L'étude de sécurisation rue Thibaudeau, (entre la place Joffre et la rue du Bélin) est terminée et celle de la gestion des eaux pluviales est en cours. Les travaux sont programmés pour le 2^{ème} semestre 2023.

L'étude pour la gestion des eaux de pluviales de la rue Armand Caillard (entre la rue des Grands Prés et la RD 347) est en cours, pour des travaux envisagés en 2024.

Rue Gambetta et rue Plault (entre la rue de Poitiers et la caserne des pompiers) : étude d'aménagement, de sécurité et d'embellissement ; les travaux seront réalisés après la construction de l'ilot « Picto Villa » (friche ancien ED).



Ets VIVIEN
FIOL • GASOIL • GNR • AD BLUE
 86170 NEUVILLE DE POITOU / Tél. 05.49.51.34.71



Tart Pizz
PIZZAS A EMPORTER
SALADERIE BURGERS
 09.53.57.38.18
 13 place Joffre
 86170 Neuville du poitou
www.facebook.com/tartopizz
OUVERT
 Du Mardi au Dimanche : 11h00-14h00/18h00-21h30
 Fermé le Lundi

L'INSTANT Zen
 by Delphine
L'équipe vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !
 3 rue Daniel Ouvrard - 86170 Neuville-de-Poitou
 05 49 51 26 36
 Du mardi au vendredi de 9h à 19h. Le samedi de 9h à 16h.

Espace Bien-Être
L'INSTANT pour Soi
 Relaxation • Minceur
 Esthétique
 Femme & Homme

Ouverture :
 Lundi au Vendredi : 9h - 19h30
 Samedi : 9h - 17h

Les Instituts

05 49 53 00 64
 9 rue des entrepreneurs
 86190 Vouillé

05 49 56 60 68
 1 Chemin de la Garde
 86170 Champigny en Rochereau

RENDEZ-VOUS ET
 CARTE CADEAU EN LIGNE
 institut-lips.com
 Suivez-nous  

*Le Crédit Mutuel, banque de proximité,
 vous encourage à solliciter vos commerces locaux.*

Crédit Mutuel Neuville de Poitou
 69, allée Jean Monnet 86170 Neuville de Poitou
05 49 03 61 76

REJOINDRE UNE BANQUE
 DIFFÉRENTE, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

MULTIMEDIA • ELECTROMENAGER • LITERIE
PRO & Cie
 NEUVILLE-DE-POITOU

1980 > 2020
40 ANS
Grâce à VOUS!

DÉCOUVREZ !
 L'espace Literie

MULTIMEDIA • ELECTROMENAGER
 ANTENNES • SAV

27, RUE DE LA NAUE - 86170 NEUVILLE-DE-POITOU
 Tél. 05 49 51 21 12 • sav@ads86.fr
www.procie-neuvilledepoitou.com 

Lumelec
 Construire l'avenir avec énergie

Le spécialiste de
 l'électricité industrielle,
 tertiaire & logements collectifs

Logements et établissements de santé - Centres
 commerciaux, bureaux et établissements scolaires
 Process industriel - Installations photovoltaïques

www.lumelec.fr
 Au plus proche de vous, pour vous accompagner

2, allée de Saumur 86170 NEUVILLE-DE-POITOU - Tél. 05 49 84 05 00 - lumelec@lumelec.fr

Urbanisme et Marchés



2023 Année de changements...

Comme vous avez pu le constater depuis quelques mois, la mutation des anciens sites commerciaux et industriels est en route. De nouvelles constructions vont démarrer cette année sur ces deux emplacements. Ce travail de revitalisation entamé il y a quelques années porte enfin ses fruits et va nous permettre de donner un nouveau visage à ce quartier. Ces travaux permettront également le réaménagement des voiries attenantes.

Je vous invite à prendre connaissance des nouvelles mesures en matière d'urbanisme ci-après que ce soit pour la dématérialisation de vos demandes, les demandes de raccordement ou encore la réforme de la taxe d'aménagement. Je vous rappelle également que conformément aux règles d'urbanisme en vigueur sur Neuville, l'enduit des murs en parpaings (habitations ou clôtures) est obligatoire. Certaines constructions ne respectent pas ces règles et ternissent quelque peu l'image de certains quartiers. Merci d'y porter attention dans la mesure du possible et n'hésitez pas à contacter le service urbanisme pour tout renseignement.

Je vous souhaite une très bonne année, qu'elle voit la réalisation de vos projets et une vie agréable au sein de notre ville.

Dominique Pierre

Adjoint délégué « Urbanisme, grands projets, foires et marchés »

LES CHIFFRES DE L'URBANISME :

49 permis de construire ;

121 déclarations Préalables ;

210 Certificats d'urbanisme ;

1 permis d'aménager

ACCUEIL PHYSIQUE ET TÉLÉPHONIQUE DU SERVICE URBANISME SANS RENDEZ-VOUS :

mardi de 9h à 12h

mercredi de 14h à 17h

jeudi 15h à 19h

vendredi de 9h à 12h

Tél. : **05 49 51 98 42**

joignable pendant les permanences

Courriel : **urbanisme@neuvilledepoitou.fr**

Enfin, en dehors des horaires de permanence, les usagers ont aussi la possibilité de laisser un message sur le répondeur téléphonique ou de transmettre leur demande par courriel.

INFOS PRATIQUES URBANISME

- Réforme de la taxe d'aménagement : les bénéficiaires d'une autorisation d'urbanisme délivrée à compter du 1er septembre 2022 doivent effectuer une déclaration auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant la fin du chantier, en passant par l'onglet «mes biens immobiliers» sur leur espace personnel impots.gouv.fr. Attention, cela n'a pas de rapport avec la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) qui relève du code de l'Urbanisme et qui se fait toujours en Mairie.

- Viabilisation au réseau de fibre optique (télécom) : les propriétaires qui souhaitent raccorder une nouvelle construction ou un bâtiment existant pour la 1ère fois au réseau fibre optique, devront désormais prendre en charge le coût des travaux sur le domaine public. S'agissant de travaux particuliers, ils faudra donc passer par une entreprise spécialisée (ci-joint la plaquette avec les infos). Pour toute question, ils doivent se rapprocher de Vienne Numérique (05 49 49 40 40).

- Rappel de la dématérialisation : depuis 1 ans les administrés peuvent déposer leur dossier d'urbanisme par voie dématérialisée sur : <https://ideau.atreal.fr/>. Les dossiers envoyés par mail ne peuvent pas être légalement pris en compte.

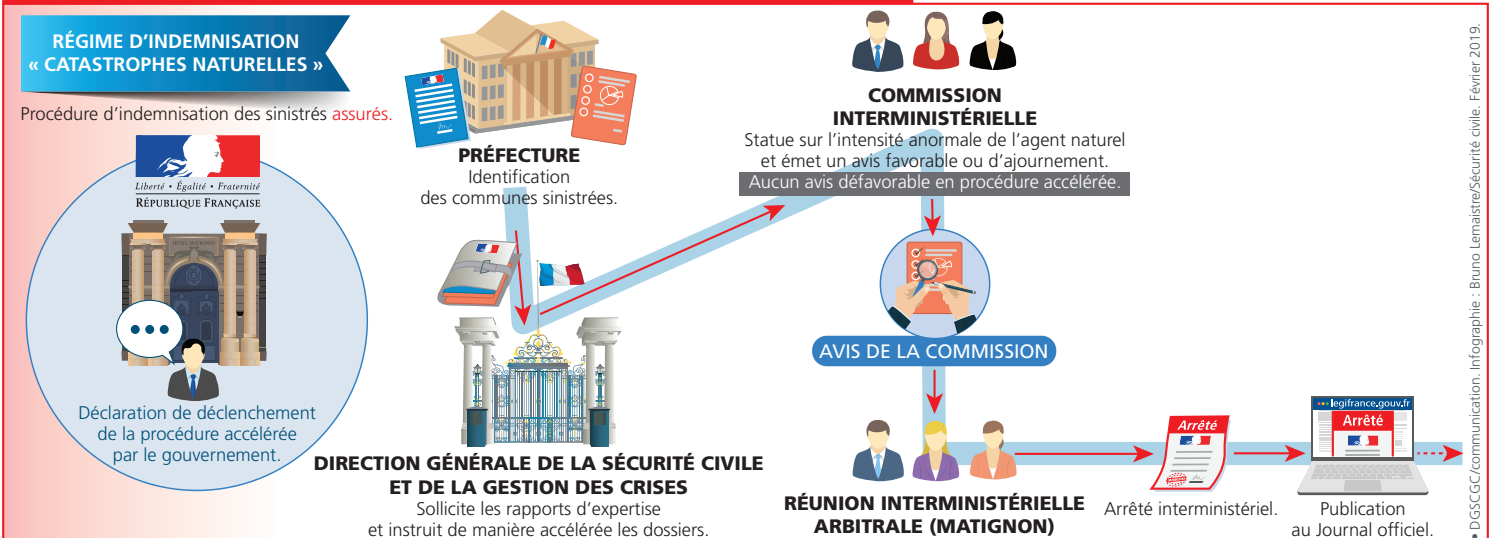
- Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2022 : la demande a été faite le jeudi 24 novembre, les propriétaires qui ne se sont pas fait connaître en mairie doivent déclarer le sinistre auprès de leur assurance. Ils pourront bien entendu demander à bénéficier du dispositif d'indemnisation si la commune est reconnue en état de catastrophe naturelle. Une communication sera faite au retour d'instruction (qui peut prendre plusieurs mois).

DISPOSITIFS D'INDEMNISATION DANS LE CAS DE CATASTROPHES NATURELLES

LA PROCÉDURE ORDINAIRE.



LA PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE - En cas d'extrême urgence et sur décision gouvernementale.



• DGSCG/communication. Infographie : Bruno Lemaître/Sécurité civile. Février 2019.



FONDS DE SECOURS D'EXTRÊME URGENCE

Complément financier destiné aux victimes « sans ressource et ayant tout perdu » (assurés et non assurés) en cas de catastrophe de grande ampleur.



Vie économique



Merci à toutes et tous pour la confiance que vous me témoignez et surtout sur nos échanges productifs. Sachez que je reste disponible à tout moment. Cette fonction me tient à cœur et j'espère faire de mon mieux afin de répondre à vos attentes.

Pour cette année 2023, avec Quentin, notre manager de centre-bourg, et également avec Madame le Maire, nous passerons vous rencontrer afin d'échanger sur l'année écoulée et celle à venir.

Aussi, je tiens personnellement à remercier tous les commerçants, artisans, entrepreneurs de participer régulièrement aux animations et aux décorations de notre belle commune. Ils font de notre commune une ville attrayante et dynamique, avec un service à la population qui leur est propre, toujours avec le sourire et avec l'envie de satisfaire au mieux. Je tiens également à remercier notre manager centre bourg Quentin BARRE arrivé en juillet 2022 qui s'active avec beaucoup d'enthousiasme.

Merci à vous tous, citoyens, qui quotidiennement contribuent largement à faire vivre nos commerçants sédentaires ou non, artisans et entreprises.

Un grand merci aux services techniques qui sont toujours disponibles quand on les appelle et qui répondent au mieux à nos demandes. Merci à mes collègues qui m'épaulent dans cette belle tâche qui m'a été confiée. Merci à vous !

Muriel Massei

Adjointe déléguée « aux Commerces, à la vie économique et au tourisme »

DE NOUVELLES ACTIVITÉS

L'année 2022 s'est achevée il y a quelques semaines et fut riche en accueil de nouvelles entreprises, artisans et commerçants. Une belle reprise d'activité notamment récompensée en novembre dernier, par la chambre des métiers et de l'artisanat avec le trophée de « villes et villages de la reprise artisanale ».

LES NOUVELLES ENTREPRISES ET COMMERÇANTS QUI NOUS ONT REJOINTS SONT :

Entreprises : Numérixis, Pharmassistance...

Commerçants et artisans : La librairie « Lecteurs en herbe », l'Epicerie en Vrac « Les Soeurette », une boutique de lingerie Femmes et Hommes « La Culotte », La boulangerie « La Briole » route de Clan, « Neuville Zen », « La bobine des titous », Salon de coiffure « Le cocon », le tabac Bellefois, garage Mériaux, MARION H...

Notre commune évolue, et les élus souhaitent que vous puissiez trouver ce dont vous avez besoin sur place et nous mettons tout en œuvre afin d'y parvenir.

De nombreux projets de commerces sont également en cours avec la construction d'un bâtiment sur l'ancien îlot ED en face du Pictavino, avec la location de commerces au rez-de-chaussée. Une réalisation probablement terminée en fin d'année 2024 et déjà de nombreuses demandes !

En 2022, en commençant par Octobre Rose, de nombreux commerçants se sont mobilisés et ont décoré leurs vitrines avec beaucoup d'imagination et goût.

LE MARCHÉ DE NOËL

Le Marché de Noël du 16 au 18 décembre, avec ses beaux chalets et ses animations, a permis de donner du baume au cœur à toutes et tous, petits et grands, afin de se retrouver et de parer la place Joffre de décorations. Les commerçants ont décoré leurs belles vitrines et avec l'aide de quelques associations, artisans, commerçants non sédentaires et entrepreneurs, ils ont tous largement participé à la magie de cette fête.



Développement durable déchets et animaux



L'année 2022 aura été marquée par un contexte particulier nous incitant à accélérer notre travail pour améliorer notre sobriété énergétique, mais aussi par le lancement d'un projet qui nous tenait à cœur, l'ouverture d'une fourrière pour gérer plus efficacement les animaux errants. Pour l'année à venir, l'accent sera mis sur l'amélioration des cheminements cyclables et sur les équipements pour mieux trier nos déchets.

Isabelle Capet

Adjointe déléguée « Développement durable, propreté, réduction et tri des déchets, animaux errants »



ZOOM SUR LES PISTES CYCLABLES

Désormais, les travaux de rue dans Neuville font systématiquement l'objet d'une étude pour des aménagements à destination des vélos. La rue de la Jeunesse, la route de Vouillé... sont ainsi équipées de voies réservées aux vélos. Cette dynamique va continuer avec une attention particulière pour relier les rues entre elles et aboutir à terme à un véritable schéma cyclable. Cela passera notamment par plus de signalétique (peinture routière et panneaux), voire le passage de certaines rues en « zones 20 » et « zones 30 » km/heure, dès que cela s'avère possible.



ACCÉLÉRATION DE NOS ACTIONS POUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Notre commune doit faire face, comme tous les foyers, à l'explosion des coûts relatifs à l'énergie (gaz, électricité...). Bien sûr, nous n'avons pas attendu le lancement de "l'opération sobriété" du Gouvernement pour prendre des mesures d'économies d'énergie. C'est ainsi par exemple que l'extinction de l'éclairage public a été mis en place depuis 2018, avec un passage au LED progressivement. Les plages horaires d'éclairage ont donc encore été diminuées récemment, les températures des bâtiments publics ont été abaissées, l'occupation des salles municipales optimisée... Nous remercions les agents de la commune, les associations et les citoyens pour leur contribution à cet effort collectif : les économies réalisées seront mieux investies dans des projets de qualité. Et cet effort devrait se poursuivre sur 2023 avec l'accompagnement d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage notamment pour optimiser la performance énergétique de nos bâtiments, voire étudier l'installation de panneaux photovoltaïques.

A noter également l'arrivée en 2022 d'une chargée de mission, Valentine Roseau, pour nous aider dans nos actions de développement durable.



AMÉLIORATION DE LA GESTION DE NOS DÉCHETS

En 2022, nous avons équipé tous les bâtiments publics de poubelles de tri intérieures. Nous avons également mis en place un système de collecte des déchets de cantines de nos écoles qui sont désormais acheminés par une entreprise privée pour alimenter l'usine de méthanisation de Migné Auxances et donc transformés en gaz à destination des foyers et des entreprises locales. Ce dispositif pourrait être élargi et proposé cette année à certains commerçants sédentaires et non sédentaires pour améliorer le tri des déchets des entreprises et du marché. Des emplacements de plusieurs composteurs collectifs sont également à l'étude, en partenariat avec la Communauté de Communes du Haut Poitou. La mise en place de nouvelles poubelles de tri devrait concerner cette année les équipements en extérieur et les manifestations. Enfin, un projet associatif de recyclerie, accompagné notamment par la mairie, devrait également voir le jour cette année.



UNE MEILLEURE GESTION DES ANIMAUX ERRANTS



L'ouverture d'une fourrière communale dans l'ancien camping municipal était un choix de l'équipe municipale pour améliorer la prise en charge des animaux errants. C'est désormais effectif depuis le 1er janvier 2022. La première année de fonctionnement a ainsi vu l'accueil de quelque 35 chiens, avec pour tous une durée de séjour de moins de 24 heures avant leur retour dans leur famille. Parallèlement, plus d'une vingtaine de chats ont pu être stérilisés après trappage par les élus pour éviter leur prolifération. A noter également la mise en place d'un partenariat avec le refuge SPA de Poitiers et le réseau Part'âge pour le placement de chats chez des personnes isolées ou âgées qui sont accompagnées par des bénévoles pour la bonne gestion de leur petit compagnon. Si vous êtes intéressé pour accueillir un chat dans ce cadre, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie. Enfin, saluons la création d'une nouvelle association, Action Sauvetage des Animaux du Neuvilleois, qui va œuvrer avec la mairie pour les animaux abandonnés sur le territoire.



2022 a été une année riche au niveau de la sécurisation des rues. Priorité de ma première année en tant que conseiller municipal délégué à la sécurité et à l'accessibilité de l'espace public, la sécurisation des rues et le libre accès des espaces publics a été riche en réflexions et en mise en œuvre.

En étroite collaboration avec les services techniques, la commission sportive et la commission événementielle entre autres, le travail de la police municipale contribue à la réussite de nombreuses manifestations neuvilloises.

Tout au long de l'année les policiers municipaux sont là pour que les petits grains de sable ne deviennent pas de gros cailloux.

Jean-François LHUISSIER

Conseiller délégué « sécurité et accessibilité de l'espace public »

CONTRÔLES DE SÉCURITÉ

• **En février 2022 28 dates 28 rues 28 contrôles** événement de cette année 2022, 28 contrôle radar et stop ont été effectué dans 28 rues de Neuville et ce tous les jours de ce mois de février.

• **Contrôle radar avec la collaboration de la gendarmerie.** Toute l'année la police municipale et la gendarmerie travaillent de paire pour réaliser des contrôles de vitesse et de sureté publique.

• **Contrôles radar et stop dans les rues des communes mutualisées.** Equipés de leurs propres matériels, les policiers municipaux réalisent régulièrement des contrôles sur l'ensemble des communes de Neuville, Cissé et Avanton.

SÉCURISATION DES RUES AVEC LE SERVICE TECHNIQUE

• **Rue de Vendeuvre et rue annexes.** Des nouveau marquages, plus gros et lisibles ont été mis en place dans la rue de Vendeuvre, rue des douves, rue de Cissé et rue d'Avanton

• **Sécurité école,** les trois écoles de Neuville se sont vu équiper d'une nouvelle signalétique verticale et horizontale pour sensibiliser les automobilistes

• **Rue Plault.** Les travaux de signalisation et d'aménagements se sont poursuivis pour valoriser cette première zone 20.

• **Rue Thibaudieu.** Des travaux d'aménagement ont été effectué à la demande des riverains en attendant les résultats de l'étude de circulation et d'aménagements

• **Label ville prudente...** LE LABEL DES COMMUNES QUI S'ENGAGENT. Le label Ville Prudente récompense les communes exemplaires en matière de prévention et de sécurité routières. Un premier cœur vient récompenser la municipalité, notamment pour la signalétique autour des écoles.



Zone 20 la rue plaut pour la sécurité de tous est passé en zone 20. Une zone de rencontre est un ensemble de voies où les piétons ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la chaussée, même dans le cas de trottoirs existants.

La vitesse de circulation des autres usagers est limitée à 20 km/h.



SÉCURISATION DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

- Tournoi de foot U13 Pitch

SÉCURISATION DES ÉVÈNEMENTS FESTIFS

- 14 juillet
- Saint jean
- Neuville en jazz
- Neuvil'en jeux...

SÉCURISATION DES ÉVÈNEMENTS COMMÉMORATIFS

- Les différentes commémorations :
8 mai, 14 juillet, 11 novembre...

TRAVAUX DE TOUS LES JOURS

- Arrêtés municipaux
- Accidents sur la voie publique
- Conseils et renseignements
- Prévention des risques
- Soutien et collaboration avec les effectifs de gendarmerie



Culture et communication



Guillaume Legall

Conseiller délégué « Communication, affaires culturelles et événementiel »

Une belle année s'achève sur Neuville, un année remplie d'animations, d'événements culturels et de partage.

Nous avons eu la chance d'accueillir deux nouveaux festival, le Festival Moules Frites et Le Festival du Jeu en Haut-Poitou, qui ont connu un grand succès et que nous accueillerons une nouvelle fois cette année.

Je voudrais saluer tout particulièrement l'équipe municipale de la Médiathèque, qui a organisée de nombreux événements, qui a répondu à une demande et une affluence de plus en plus élevée et qui résulte du merveilleux travail qui y est fait.

L'année 2023 sera j'en suis persuadé une très belle année culturelle et d'animation sur Neuville, nous travaillerons au quotidien pour offrir aux neuvillois et Neuvilleises de beaux événements en espérant vous y retrouver nombreux et nombreuses.

Je vous donne rendez-vous cette année sur nos nombreux événements pour partager un moment de convivialité et de solidarité.

NEUVIL'EN JEUX !

L'édition 2022 a offert au public de beaux moments au jardin public.

Pendant ces deux jours, les Neuvilleois se sont amusés, dépensés, divertis avec la médiathèque, un film, des jeux, de la musique, du sport, du cabaret, du théâtre, des enquêtes, une chasse au trésor, du yoga... Et bien évidemment la buvette du comité des fêtes.



PROGRAMMES DES ANIMATIONS 2023 :

- Fête de la nature 24 mai
- Fête de la Saint-Jean 16, 17 et 18 juin
- Fête de la musique 21 juin
- Neuvil'en Jeux 8 juillet
- Fête nationale 13 et 14 juillet
- Neuvil'en Jazz 20, 21 et 22 juillet
- Forum des associations 2 septembre
- Festival moules frites 8, 9 et 10 septembre
- Festival du jeu 7 et 8 octobre
- Spectacle de Noël 17 décembre
- Marché de Noël 15 au 17 décembre

N'hésitez pas à suivre la page Facebook pour suivre l'actualité : Mairie de Neuville de Poitou



LA MÉDIATHÈQUE, UN LIEU À VIVRE

La médiathèque offre bien sûr la possibilité d'emprunter des documents mais c'est aussi toute l'année un lieu pour découvrir, apprendre, comprendre, échanger lors d'animations et d'activités...

Pour en profiter, c'est facile : c'est gratuit et il n'est pas nécessaire d'être inscrit (Pensez juste à réserver votre place quand c'est nécessaire.)

Aperçu des activités proposées par la médiathèque entre ateliers scientifiques ou DIY, lectures, théâtre ou encore rencontre avec des auteurs...

Horaires d'ouverture

Mardi 16h-19h
Mercredi 10h-19h
Jeudi 10h-12h30 / 16h-18h
Vendredi 16h-18h
Samedi 10h-12h30
Dimanche 10h-12h30

Coordonnées :

13 rue de la cour Nivelles - Neuville-de-Poitou
05 49 54 34 78

- HYPERLINK

«mailto:mediatheque.neuville@neuvilledepoitou.fr»
mediatheque.neuville@neuvilledepoitou.fr

- Facebook : Mediatheque de Neuville de Poitou

Tout l'agenda et les services des bibliothèques du Haut-Poitou sur :

<https://bibliotheques-hautpoitou.departement86.fr/>



Bébé bouquine en musique



Atelier cosmétiques naturels



Démonstration imprimante 3D



Atelier d'illustration avec Claire Garralon et ses formes en feutrine

Des histoires en
langue des signes
avec les résidents du
Clos du Béton



ZOOM SUR LES ANIMATIONS POUR LES TOUT-PETITS

Chaque premier mercredi du mois, la médiathèque accueille un petit groupe d'enfants de 0 à 3 ans, accompagnés des adultes (parents, grands-parents, assistantes maternelles...) pour des moments privilégiés de découverte des livres mais aussi de la musique ! Un temps pour se familiariser avec le plaisir de la lecture, l'univers de la médiathèque ou tout simplement pour se rencontrer.

Action sociale et citoyenne



Dans cette période post covid, les difficultés sont grandes pour certaines familles, fragilisées par l'inflation des produits du quotidien et la hausse des dépenses énergétiques. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les structures associatives telles que Solidarité Neuvilleoise, le Secours Catholique et l'ADMR ont pour missions de favoriser la solidarité et le lien avec la population. Ces missions seront toujours au cœur de l'action sociale en cette nouvelle année.

Le CCAS exerce aussi une mission discrète qui consiste à l'accompagnement de personnes en recherche de logement. Pour cela, un travail régulier est effectué avec les assistantes sociales et les bailleurs sociaux (Habitat de la Vienne et Ekidom).

Danièle Gauthier

Adjointe déléguée « aux Affaires sociales, sanitaires (actions de prévention) et relations avec la population »

PERMANENCES AU TIERS LIEU

Pour répondre aux questionnements sur les demandes de logements sociaux, les aides sociales, la parentalité ainsi que toutes autres thématiques sur les affaires sociales.

Danièle Gauthier est présente le 2^{ème} vendredi du mois à partir de 9h30.

ESPACE FRANCE SERVICE

France Services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : les Finances publiques, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), l'Assurance maladie, l'Assurance retraite, le ministère de l'Intérieur, Pôle emploi, la Poste, la Mutualité sociale agricole, la SNCF. Les espaces « France Services » permettent aux usagers d'accéder à toutes les démarches de ces organismes, et si besoin, d'avoir des contacts directs avec eux.

Chaque lieu est équipé d'un espace d'accueil avec un outil informatique mis à disposition, et d'un espace de confidentialité. Deux agents formés et disponibles accompagnent individuellement les personnes qui se présentent pour des démarches administratives du quotidien liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi...

Au Tiers Lieu, 5-7 rue Alphonse Plault (à côté de la salle des fêtes).

Le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h

05 49 51 93 07 - 06 75 90 82 03 - 06 75 90 81 31

franceservices@cc-hautpoitou.fr

<https://cc-hautpoitou.fr/>



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE 		SANTÉ 
	ÉTAT CIVIL ET FAMILLE 	
JUSTICE 	BUDGET 	LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER 

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

Le repas de Noël des aînés, après deux années de crise sanitaire s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.



BRÉMARD LE MAGICIEN A ENCHANTÉ LES ENFANTS

La fête de Noël organisée par le CCAS a ravi les enfants. Brémard le Magicien avait plus d'un tour dans son sac, merveilleusement accompagné par ses petits assistants choisis dans le public. Après le passage du Père Noël et un bon goûter, les enfants sont repartis avec de superbes sculptures de ballons réalisées avec patience par Damien Hennebeau.



UN ÉCRIVAIN PUBLIC À VOTRE DISPOSITION !

Jean-Paul Berger est écrivain public. Il propose ses services bénévolement, aux habitants de Neuville de Poitou afin de les accompagner dans la formalisation de leurs courriers administratifs et personnels.

- Une démarche auprès d'une administration (Impôts, Sécurité Sociale, Pôle Emploi, ...), une collectivité (Commune, Département, ...), un établissement public (Hôpital, Bailleur social, ...), un prestataire privé (Entreprise de toute nature)

L'écrivain public vous assiste dans l'analyse de la situation exposée et formule sous votre signature, vos attentes aux tiers par courriel ou courrier.

- Un courrier à caractère personnel (familial, entre particuliers...)
 - Une aide à l'établissement d'un Curriculum Vitae et/ou d'une lettre de motivation.
 - Une recherche et une orientation vers les interlocuteurs privilégiés selon leur domaine d'expertise.
- (Le conseil juridique n'entre pas dans son champ d'intervention).*

Monsieur Jean-Paul Berger,
Prise de RDV/Renseignements :
jean-paul.berger2@orange.fr et 06 59 40 27 43

ÇA BOUGE EN [Ô] POITOU AVEC L'OFFICE DE TOURISME !

Comme chaque année l'Office de Tourisme du Haut-Poitou vous prépare une nouvelle saison touristique avec de nombreuses animations et nouveautés. Dès le mois d'avril, vous retrouverez dans nos antennes une nouvelle édition de notre magazine touristique et le programme de nos animations : visites guidées et autres grands rendez-vous sont d'ores et déjà en préparation par l'équipe. Patience donc, pour découvrir ce que 2023 vous réserve !

Une chasse au trésor en famille en Haut-Poitou ? C'est possible avec Terra Aventura ! Quelques kilomètres qui permettent de découvrir le territoire, le patrimoine local et des anecdotes, tout en jouant. Munie de l'application smartphone 100% gratuite « Terra Aventura », la famille est prête pour l'aventure. Avec des indices à relever, des énigmes à résoudre et un trésor à chercher, les petits et les grands choisissent d'explorer les différents paysages qui composent notre territoire. Quatre parcours vous sont proposés en Haut-Poitou, à Cherves, Ayron, Vouillé et Mirebeau fréquentés en 2022 par près de 25 000 joueurs ! Qu'attendez-vous pour partir à l'aventure ?

**Retrouvez toute l'actualité de l'Office de Tourisme du Haut-Poitou
dans notre newsletter et sur les réseaux sociaux :**



Le dolmen



LA SÉCURITÉ À VÉLO

Circuler à vélo impose au conducteur de respecter le Code de la route. Afin de garantir la sécurité de chacun, les cyclistes doivent suivre certaines règles, en ville ou hors agglomération et de jour comme de nuit.

À noter : il est interdit de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre du son (oreillettes, écouteurs ou casque audio).

L'usage du téléphone tenu en main est également interdit. En cas de non respect de cette règle, vous êtes passible d'une amende forfaitaire de 135 €.

Ne pas circuler sur les trottoirs. Seuls les enfants de moins de 8 ans sont autorisés à le faire à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.



PERMANENCES DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PRÉSENTS AU CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

Mission Locale d'Insertion (MLI) du Poitou

Accueil, accompagnement et conseils aux 16-25 ans. Faire le point sur son orientation, rechercher une formation, être conseillé.e dans sa recherche d'emploi, s'informer sur les aides utiles au quotidien (permis, logement, santé...)

Lundi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi et mercredi de 9h00 à 12h00.
sur rendez-vous

Tél. 05 49 30 08 50

Mail : secretariat@mli-poitiers.asso.fr

Site web : <https://www.mli-poitiers.asso.fr/>

Association « Les Ateliers de la Forêt » : Ateliers de Pédagogie Personnalisée (APP)

Les organismes de formation labellisés APP accueillent tout public actif (hors ou dans l'emploi) souhaitant consolider ou développer ses compétences, anticiper une entrée en formation qualifiante, préparer un examen, un concours, s'adapter aux évolutions du monde du travail (maîtrise des nouvelles technologies/communication en anglais...). C'est également un réponse sur mesure pour les entreprises pour répondre à ses besoins spécifiques et à ceux de ses collaborateurs.

Ouverture au public :

Lundi, Jeudi et vendredi : 9h00-12h et 13h30-17h00 sur RDV

Tél. 05 49 54 87 26 (Siège social)

Mail to: applusignan@gmail.com

Site web : <https://app-reseau.eu>

Service Social Départemental / Assistantes sociales

Permanences au Centre Social Intercommunal de Mme Isabelle LEMAIRE et Mme Sophie EVAÏN, le mardi et mercredi matin, ainsi qu'un jeudi sur deux **sur rendez-vous**.

Tél : 05 49 00 43 49 (Maison de la Solidarité de Jau-nay-Clan)

MAISON DES SERVICES ADMR

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

Tél. 05 49 50.46.19.

Mail : info.assoneuville.fede86@admr.org

Fédération Nationale des Accidentés au Travail et des Handicapés (FNATH)

Permanences le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 10h00 à 12h00 sur rendez-vous

Tél : 05 49 41 16 10

Association Alcool, Ecoute, Joie et Santé

Permanences le 1^{er} mardi de chaque mois de 18h00 à 19h30

Tél. 05 49 47 41 49 ou 05 49 47 04 76

Mail : alcoolecoute.js86@free.fr

CARSAT-Social

1^{er} et 3^{ème} jeudi matin de chaque mois

arlette.vallee@carsat-centreouest.fr

Tél. 05 49 11 97 61

Mobi'Vienne plateforme départementale de la mobilité

Tél. 05 86 98 01 20 Sur prescription et rendez-vous

Conciliateur de justice

Monsieur Claude AURIAULT

Permanence le mercredi après-midi

Tél : 06 07 14 16 21

CMP Henri Laborit

Tél. 05 16 52 61 03

ORDURES MÉNAGÈRES

(ramassage chaque semaine)

Tournées de collecte des ordures ménagères et collecte sélective sur la commune de Neuville-de-Poitou :

Lundi :

Le Centre (moins rue Alphonse Plault de bd Gambetta jusqu'à place Joffre, rue Daniel Ouvrard de la place Joffre jusqu'au carrefour Michelet / Frères Quintard, Place Joffre, rue Victor Hugo, rue de la Poste, Rue du Sergent Bangoura-Moridé)
Furigny, La Périphérie

Mardi :

Zone du Chiron

Mercredi :

Bellefois

Jeudi :

Petit Yversay

Vendredi :

Le Centre (uniquement rue Alphonse Plault de bd Gambetta jusqu'à place Joffre, rue Daniel Ouvrard de la place Joffre jusqu'au carrefour Michelet / Frères Quintard, Place Joffre, rue Victor Hugo, rue de la Poste, Rue du Sergent Bangoura-Moridé)

COLLECTE SÉLECTIVE

(ramassage tous les 15 jours) :

Mardi semaine impaire

Centre, Furigny et périphérie

Mercredi semaine paire

Zone du Chiron

Mardi semaine impaire

Bellefois

Mardi semaine impaire

Petit Yversay

Nous vous rappelons que les tournées commençant très tôt le matin, il vous est demandé de sortir vos sacs ou conteneurs la veille au soir. **De plus, les tournées de collecte sont assurées normalement les jours fériés, sauf Noël et Jour de l'An.**

DÉCHETTERIES

Modalités d'accès : seuls les habitants des communes faisant partie de la Communauté de Communes du Haut Poitou sont autorisés à déposer leurs déchets auprès des déchetteries du Haut-Poitou. De plus, l'accès à ces lieux se fait par le biais d'une carte magnétique à demander préalablement à la Communauté de Communes du Haut Poitou, située au 10 avenue de l'Europe à Neuville-de-Poitou (05 49 51 93 07).

Renseignements :

Tél. 05 49 51 19 90

Mail : servicestechniques@cc-hautpoitou.fr

 HORAIRES DES DÉCHETTERIES						
HORAIRES D'ÉTÉ du lundi 27 mars 2023 au samedi 28 octobre 2023						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
CISSÉ	Fermée 13H30 - 18H	8H30 - 12H 13H30 - 18H	8H30 - 12H 13H30 - 18H	Fermée	8H30 - 12H 13H30 - 18H	8H30 - 12H 13H30 - 18H
VOUILLÉ	Fermée 13H30 - 18H	Fermée	8H30 - 12H 13H30 - 18H	8H30 - 12H 13H30 - 18H	8H30 - 12H 13H30 - 18H	8H30 - 12H 13H30 - 18H
MIREBEAU	Fermée 13H30 - 18H	8H30 - 12H 13H30 - 18H	8H30 - 12H 13H30 - 18H	8H30 - 12H 13H30 - 18H	8H30 - 12H 13H30 - 18H	8H30 - 12H 13H30 - 18H
SAINT-MARTIN-LA-PALLU (VENDEUVRE-DU-POITOU)	Fermée	8H30 - 12H 13H30 - 18H	8H30 - 12H 13H30 - 18H	Fermée 13H30 - 18H	8H30 - 12H 13H30 - 18H	8H30 - 12H 13H30 - 18H
VOUZAILLES	FERMÉE					
QUINCAY	Fermée	Fermée	8H30 - 12H 13H30 - 18H	Fermée	Fermée	8H30 - 12H 13H30 - 18H

LE TROTTOIR, CE N'EST PAS POUR LES POUBELLES

Laisser sur le trottoir son container poubelle toute la semaine, en dehors des jours de ramassage, est interdit et fait courir le risque d'une verbalisation à hauteur de 35 €. En effet, en plus d'être désagréable en terme visuel, les containers poubelles ainsi laissés sur les pas des portes sont sources de danger, pour les piétons en particulier.

RECENSEMENT CITOYEN

Depuis la suppression du service national, le recensement est **obligatoire** et universel. Il concerne garçons et filles **dès l'âge de 16 ans** et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire. Pour être recensé, chaque jeune concerné doit se rendre à la mairie de son domicile muni des éléments suivants :

- Une pièce nationale d'identité
- Le livret de famille à jour
- Un justificatif de domicile

À l'issue de sa démarche, la mairie délivre une attestation de recensement qui est aussitôt remise au demandeur. Il n'est pas délivré de duplicata. Ce document est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état. Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez consulter le site du Ministère de la Défense : **www.defense.gouv.fr/jdc** ou télécharger l'application « **MA JCD SUR MOBILE** » en 1 clic sur smartphone ou Androïd (App Store ou Google Play).

Après le recensement et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous êtes tenus d'informer votre centre du service national de tout changement de domicile, de situation familiale ou de situation professionnelle vous concernant. Cette obligation ne cesse pas avec la journée défense et citoyenneté (JDC).

Vous pouvez aussi prendre contact auprès du Centre de Service National de Poitiers :

Centre du Service National de Poitiers
Quartier Aboville
BP 90647
86023 POITIERS CEDEX
05 49 00 24 69
csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr



Bien préparer ton recensement

EN 5 ETAPES



Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 1



Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille

ETAPE 2



Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 3



L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)

ETAPE 4



Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

ETAPE 5

ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale (Baccalauréat / Brevet professionnel ...)



En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.



Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.



Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.



Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers
Quartier Aboville
7 Bd du Colonel Barthé
BP 90647
86000 POITIERS
csnj-poitiers.trait.fct@intradef.gouv.fr 09 70 84 51 51



Made with Visme

DEMANDE DE TITRE D'IDENTITÉ

Depuis mi-octobre, la mairie de Neuville-de-Poitou dispose d'un dispositif de recueil des titres d'identité.

Toute demande de titre d'identité doit être accompagnée de différents documents qui dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement...

Vous pouvez prendre connaissance des pièces nécessaires à votre demande sur le site : **<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>**.

Chaque pièce produite doit être originale et accompagnée de sa photocopie. Si les pièces fournies ne sont pas conformes, un nouveau rendez-vous devra être pris.

Nous vous invitons à effectuer une **pré-demande en ligne** sur le site : <https://ants.gouv.fr/> accessible à partir de FranceConnect ou après création d'un compte ANTS. **Cette démarche est gratuite.**

Si vous ne disposez pas du matériel informatique ou d'une connexion internet, nous vous invitons à contacter l'agence France Service ou notre conseiller numérique pour vous aider et pré-établir cette démarche pour votre compte. Contact pour RDV au 05 49 51 23 74 du lundi au vendredi, à L'@telier de Neuville, 7 rue Plault.

La pré-demande effectuée, le dépôt du dossier se fait en mairie **uniquement sur rendez-vous à prendre sur la plateforme rendez-vous online <https://rendezvousonline.fr>**. **Cette prise de RDV est également gratuite.**

Imprimez votre pré-demande ou notez le numéro qui vous est attribué et munissez-vous de toutes les pièces justificatives lors de votre rendez-vous.

Attention ! La prise de rendez-vous et la constitution de la pré-demande sont gratuits. Certains sites frauduleux demandent un paiement pour prendre un rendez-vous.

La présence du demandeur en mairie est indispensable notamment pour procéder à la prise d'empreintes. Si la demande concerne un mineur, il doit être accompagné d'un représentant légal.

A la fin de l'enregistrement de votre demande, la Mairie vous délivrera un récépissé de demande de titre. Vous recevrez un SMS lorsque votre titre d'identité sera disponible en Mairie ; si celui-ci n'est pas retiré dans un délai de 3 mois, il sera détruit automatiquement.

Attention, les délais sont longs ; il est recommandé d'anticiper votre demande et de veiller à la conformité de votre dossier.

L'INFO DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-POITOU



La Communauté de Communes s'est fixée pour objectif de faciliter le mieux vivre des habitants du territoire. Pour ce faire, elle investit et développe des services sur le territoire. Voici, les principales réalisations pour 2022.

Benoît PRINÇAY,
Président de la Communauté de Communes du Haut-Poitou

Les travaux en Haut-Poitou



ENFANCE-JEUNESSE : Les travaux du centre de loisirs Petite Rivière à Blaslay

Travaux de remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur et décentralisation de l'eau chaude sanitaire. Coût d'opération : 70 810 € HT. Réception février 2022.

Travaux de reprise structurelle, plus particulièrement :

- ➔ réparation des chaines d'angles sud-ouest et sud-est du bâtiment principal,
- ➔ reprise de la lézarde du grenier et du poteau de l'auvent.

Coût d'opération : 54 727 € HT

Travaux réalisés par l'entreprise RMC (Roiffé)

Durée du chantier : 8 semaines de travaux du 17 octobre au 9 décembre 2022.



Déchetterie de Mirebeau

GESTION DES DÉCHETS : Travaux de rénovation des déchetteries de Mirebeau et Vouzailles

Ces travaux permettent de réaliser une mise aux normes réglementaires (sécurité, respect de l'environnement...), et de proposer une meilleure qualité d'accueil du public.

Les travaux de Mirebeau ont duré de juin à décembre 2022 (réouverture le 14 décembre). La déchetterie de Vouzailles fermera (pour travaux), le samedi 16 décembre 2022 au soir.

Il s'agit d'une refonte complète des deux déchetteries :

- ➔ nouvelles voies d'accès,
- ➔ construction d'un bâtiment de réemploi,
- ➔ deux préaux (stockage des huiles alimentaires et des déchets d'équipements électriques et électroniques),

Coût de l'opération : 1 027,860 € TTC. Ces travaux sont réalisés avec les soutiens financiers de l'État, par le biais de la DETR (300 000 €) et le FNADT (101 685 €)



Les agents France services et les Conseillers numériques

Les agents France services vous accompagnent dans vos démarches administratives en vous proposant des réponses adaptées à chaque situation.

Les conseillers numériques vous accompagnent dans l'utilisation des outils informatiques dans vos activités quotidiennes (ordinateur, tablette, téléphone).



cc-hautpoitou.fr



VOIRIE : Les travaux en 2022

En détail par commune, les investissements 2022 : préparation de chaussée et réalisation de revêtements gravillonnés sur les chaussées :

Ayron : 36 939 € HT ; Boivre-la-vallée : 78 999 € HT ;
Chalandray : 13 036 € ; Chiré en Montreuil : 6 336,20 € HT ;
Latillé : 48 255,10 € HT ; Quinçay : 15 930,70 € HT ;
Vouillé : 64 456 € HT

Prochainement :

Pour la ZAE de Mirebeau : 97 864,90 € HT. Il s'agit de reprises ponctuelles de chaussée en enrobé, de trottoirs rue de l'industrie (1 côté)



TOURISME : Les Tours Mirandes

Valorisation du site archéologique sur 3 axes : amélioration du confort de visite (accueil, mobilier, signalétique), création d'un parcours de visite numérique et développement d'aménagements paysagers, afin de donner aux visiteurs des éléments de compréhension lors d'un parcours de visite.

Investissement de 294 750 € financé à hauteur de 224 067 € par la Région, l'État, le FEADER et le FEDER.

➔ Janvier 2023 : lancement des travaux

➔ Été 2023 : lancement des visites

Le Plan d'eau d'Ayron

Travaux de renaturation du plan d'eau d'Ayron et d'amélioration de la continuité écologique par l'aménagement des ouvrages piscicoles (réfection de la passe à poissons, aménagement du bassin de décantation et renaturation de la Vendelogne).

Coût de l'opération : 318 585 € HT, financé à hauteur de 77 481 € par l'Etat (DETR).

FINANCES : Fonds de concours soutien à l'investissement des communes

La CC du Haut-Poitou a souhaité renforcer sa solidarité communautaire auprès de ses communes membres par la mise en place d'un fonds de concours de soutien à l'investissement local d'un montant de 2 000 000 €, pour la période 2022-2026.

Ce dispositif a vocation à déclencher ou faciliter la réalisation d'investissements. Il permet de soutenir et relancer l'économie, développer et améliorer les conditions de vie sur le territoire et favoriser la transition écologique.

Pour cette année, il a été attribué aux communes sollicitant ce dispositif un montant de 262 525 €, au titre de la réalisation de 1 900 000 € de travaux d'investissement.

SPORT : Piscine à Latillé - 100 % nageurs

L'ambition à l'ouverture de la piscine intercommunale à Latillé est de proposer que l'ensemble des jeunes aient appris à nager en fin de 6ème.

Sa mise en place nécessitait de multiplier les créneaux de pratique. Le nouveau bassin de Latillé le permet. Le coût de cette opération est de 2 250 000 € HT. Les subventions obtenues sont : État : 300 000 € / Département : 691 800 € / ADEME : 1 850 €.



EAUX DE VIENNE MAÎTRISER SA CONSOMMATION D'EAU

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse historique : depuis août 2021, un très fort déficit de pluie a conduit à un faible taux de recharge des nappes d'eau souterraines et à des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées.

Eaux de Vienne a demandé à l'ensemble de ses abonnés de réduire leur consommation d'eau au strict nécessaire : nous tenons à vous remercier des efforts fournis. Pour préserver un bien irremplaçable, l'eau, nous avons besoin que ces bonnes pratiques perdurent.



Ensemble, adoptons des petits gestes pour économiser l'eau



Dans la cuisine

- ▶ Nettoyer ses légumes dans une bassine et réutiliser cette eau pour arroser les plantes
- ▶ Equiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs



Dans la buanderie

- ▶ Choisir des appareils ménagers économes en eau
- ▶ Remplir complètement lave-linge et lave-vaisselle avant de les mettre en route, ou utiliser la touche « demi-charge »



Dans les toilettes

- ▶ Installer une chasse d'eau à double commande



Dans la salle de bain

- ▶ Fermer les robinets pendant le savonnage des mains, brossage des dents et rasage
- ▶ Préférer une douche à un bain



Dans le jardin

- ▶ Arroser tôt le matin ou tard le soir
- ▶ Investir dans un système de goutte à goutte
- ▶ Collecter les eaux de pluie
- ▶ Paillage et binage limitent les arrosages

Images : Cariva, Flaticon, Thierry Montassier

Plus d'informations sur www.eauxdevienne.fr
Pour suivre les actualités d'Eaux de Vienne,
rejoignez-nous sur Facebook et LinkedIn.

Informations pratiques

NAISSANCES 2022

Adam BLANCHARD	1 ^{er} janvier	Romy DANTON	3 mai	Léonel BURGAUD	30 octobre
Agathe TETTAMENTI	9 janvier	Iris ROBERTSON	3 mai	Léane MENDES BALUTEAU	
Marius CORIAN LE CHARPENTIER		Raphael PAUMIER	6 mai		3 novembre
	12 janvier	Azélie BROS	6 mai	Alice PERET	15 novembre
Paul POUZET HELIAS	2 février	Noah MONDESIR	1 juin	Gabin PEREY	19 novembre
Elyo FAURY	6 février	Eva TOUSSAINT YAHAYA	20 juin	Gabriel FAVIER	21 novembre
Noé LAMBERT	4 mars	Lyah TOUSSAINT YAHAYA	20 juin	Nino COMPAIN	23 novembre
Jennah GIRARD	21 mars	Maddye GUILBERT BRIN	23 juin	Achille GUIDICI	8 décembre
Gabriel BONNOMET	24 mars	Maëlle PARRILLA	22 juillet	Ethan-Pyter RODRIGUES LOPES	
Milo VAGNON	24 mars	Layane OUERKA	16 août		11 décembre
Menzo PAYET	26 mars	Philipine DEVILLER LANG	25 août	Daiïyan BOINAÏDI	14 décembre
Rose MARIETTE	12 avril	Kessy MOTARD	26 août	Raphaël BONNEAU	19 décembre
Nora LE FOLL	13 avril	Olympe BUSSY	11 septembre	Charlie ROUVET	21 décembre
Norah DULAC	16 avril	Moana MAISY BOCHE	17 septembre		
Zoé LARRATTE	21 avril	Cléa TCHIBINDA	25 septembre		
Mael SAUCÉ	26 avril	Julia MEUNIER	2 octobre		

MARIAGES 2022

Frédérique AUGUSTE et MADIOT Olivier	19 février	Flavie CHAPEAU et Grégory MORTREUX	6 août
Christelle SAUSSE et Jean-Marie MARTIN	4 mars	Marion DENOEL et Quentin KREMBSER	6 août
Léa COLIN et Maxime DUBALLET	2 avril	Priscilia LANCEZEUX et Florian MERIGEALT	6 août
Elton NAULEAU et Alexis GUILBOT	16 avril	Emilie RONDEAU et Matthieu CHERCHEMONT	20 août
Mélodie GREMONT et Grégory MEUNIER	30 avril	Lorelei GACHET et Morgane PRIVAT	16 septembre
Raoudhoiti ASSOUMANI-VITTA et Attoumani BAHEDJA		Vanessa BIRONNEAU et Dimitri COURCHEL	
	28 mai		17 septembre
Emilie DREVET et Christophe CHARGELEGUE	28 mai	Nathalie BOIS et Patrick GUÉRIN	17 septembre
Aurore CARDONNA et Marc DUSSOUL	25 juin	Aline FRANCK et Pascal DORMART	17 septembre
Aurélien CLEMENT et Franck MERCERON	2 juillet	Alizée MERLET et Gallien BOUTET	24 septembre
Elodie LOCHON et Kevin DALLANÇON	2 juillet	Delphine OWUSU et Luce LOUVIEAUX	29 octobre
Marion COUSIN et Yoann ROUVET	9 juillet	Ganaëlle VENIEN et Said DANACI	29 octobre
Anaïs COINON et Hervé FAIX	23 juillet	Perle CAROLY et Emmanuel TARTARIN	17 décembre
Réjane TRUS et Hervé PICARD	3 août		

DÉCÈS 2022

Jean MÉTAIS	2 janvier	Georgette FONTAINE née DUCHÊNE	16 août
Ginette RENARD née ROBERT	9 janvier	Jonathan TONNEAU	16 août
Marie THEBAULT	15 janvier	Louis-Marie GABORIAU	18 août
Yvette PINEAU née DESCHAMPS	31 janvier	Jean-Claude PELTIER	18 août
Beryl BILLEAU née SMITH	8 février	Odette MELIN née RIVIÈRE	25 août
Josette GELINEAU née THIBAUT	11 février	Paul DUDOGNON	27 août
Claude DEVEAUX	19 février	Marie GAVID née PAGENAUD	29 août
Lucie DONNEAU née LAGEL	23 février	Jean AUDURIER	5 septembre
Jeannine DEVEAUX née MOREAU	3 mars	Gisèle COMBETTE née RASSINOUX	5 septembre
Ginette CLESSE née ROUSSEAU	12 mars	Bernadette VILLERET née COLLIN	6 septembre
Yvette MERLET née BLOT	23 mars	Jeanne ALVAREZ née JUCHAUD	10 septembre
Philippe BONNEAU	25 mars	Jean RÉAULT	11 septembre
Laure BOËTHAS née CARRANTI	5 avril	Alain PIED	11 septembre
Michel PICQ	5 avril	Génor COLOMBIER	11 septembre
Suzanne ALDEBERT née GRANDGÉRARD	6 avril	Jeannine PAYRAULT née DELHUMEAU	18 septembre
Claudine VAN DEN BERG née GRAMMONT	6 avril	Serge LABUSSIÈRE	20 septembre
Victoria AYRAULT née MATTEÏ	8 avril	Jean-François NEUMANN	24 septembre
Denise CHANSAC née HARRANG	11 avril	Simone GOLFIER née VERGNAUD	28 septembre
Gilberte RAYNOT née MOTHEAU	14 avril	Micheline PELTIER née BRETONNEAU	2 octobre
Jacqueline LACROIX née JAMIN	15 avril	Marion GUICHARD née PIERRE	6 octobre
Pascal BONNAUDEAU	20 avril	Eliane BEAUDOUX née HUET	14 octobre
Jacqueline BABIN née DELHOMME	23 avril	Rose BRIN née GOUBAULT	23 octobre
Jacqueline PETIT née RIBADOUX	17 mai	Jacques LAPPERT	24 octobre
Andrée MROZ	17 mai	Jeanne ARLOT née LACOTTE	27 octobre
Nicole DUPRAZ née BEDU	24 mai	Serge CHAMORET DEVERGNE	29 octobre
Yohann GODU	1 ^{er} juin	Jean MEZINO	30 octobre
Marie-Claude LAFRECHOUX	6 juin	Marcel PICHOT	5 novembre
Pierre-Charles MADEVON	12 juin	Robert VINCELOT	18 novembre
Yvette GOUBAND née MIOT	17 juin	Monique CHAMPALOU née CORBIN	22 novembre
Geneviève GIRARD née CHAVENEAU	21 juin	Robert VINCELOT	18 Novembre
Pierre DABADIE née PICHARD	28 juin	Jean LIÈVRE	29 novembre
Jean-Pierre HOULLIER	2 juillet	Michel BOUFFARD	2 décembre
Jacqueline BESSE née VAILLANT	9 juillet	Jeanine RATAULT née JOUANNEAU	6 décembre
Jacques DANÈDE	9 juillet	Valérie SURREAU née POTET	9 décembre
Alain PICHARD	13 juillet	Albert BOUMALHA	11 décembre
Claudine MELIN née BONNAUDEAU	19 juillet	Gérard BESSON	15 décembre
Jeannine SATRE née VIAULH	21 juillet	François GODU	15 décembre
Claudine MAGNIN née MOINE	30 juillet	Norbert ESCOFFIER	20 décembre
Paul DESJARDINS	5 août	Arlette BABIN née BARBOT	23 décembre
Ernest THOMAZEAU	13 août		

Informations pratiques

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

La quasi totalité de la commune est désormais éligible à la fibre.

Un moteur de recherche est consultable sur le site de Vienne numérique pour vous permettre de connaître l'éligibilité de votre domicile :

<https://www.vienne-numerique.fr/>

Les 4 opérateurs principaux sont présents sur le réseau déployé.



SOS AMITIÉ, LA FORCE DE L'ÉCOUTE

SOS Amitié peut devenir un relais en apportant son écoute attentive quand la vie devient compliquée. Le jour comme la nuit, des écoutants bénévoles sont présents pour répondre, au téléphone ou par chat, à tout appel de personnes qui ont besoin de partager leur mal-être, leurs souffrances, leur solitude... Si, pour vous, l'hiver devient un peu plus sombre, ne restez pas seul, tournez-vous vers quelqu'un qui saura vous accorder un espace de parole.

SOS Amitié région de Poitiers pratique une écoute anonyme et bienveillante, avec environ 25 écoutants. Mais pour accueillir tous les appels, le nombre de bénévoles est insuffisant. C'est pourquoi l'association recherche de nouveaux écoutants ou écoutantes. Une formation est assurée.

Besoin de parler :

Tél: 05 49 45 71 71 ou 09 72 3940 50

Chat : [sos-amitie.com](https://www.sos-amitie.com)

Devenir écoutant.e : sosamitie86@gmail.com

COMPOSTAGE COLLECTIF

Appel au bénévolat auprès des habitants de la commune de Neuville-de-Poitou

la Communauté de Communes du Haut-Poitou, en partenariat avec la municipalité de Neuville-de-Poitou, souhaite proposer un dispositif de compostage collectif aux habitants du quartier de Bellefois qui ne possèdent pas de jardin pour composter leurs déchets organiques (épluchures, restes de repas, marc de café, essuie-tout et mouchoirs en papier usagés...).

Afin d'assurer le fonctionnement du dispositif de compostage et animer le site, la Communauté de Communes lance un appel à bénévolat, accompagné par une formation pour les personnes intéressées. Grâce à cette implication citoyenne et écologique, la vie du quartier en sera d'autant plus enrichie car en apportant les déchets au composteur, on y retrouve les voisins, ce qui favorise les échanges et donc le lien social. Par ailleurs, mettre en place un composteur a une fonction pédagogique autant pour les enfants que pour les adultes et permet d'animer la vie du quartier.

Candidatures et renseignements :
Communauté de Communes du Haut-Poitou 05 49 51 93 07

Le compostage permet de réduire de 30 % le volume de la poubelle d'ordures ménagères.

Les déchets biodégradables peuvent être détournés du sac noir des ordures ménagères (incinérées par la suite) en les valorisant en compost. Ce dernier devient alors une ressource pour amender les jardins, massifs et arbustes. Ainsi, le compost peut être utilisé gratuitement par tous les habitants souhaitant enrichir leur espace vert. Ces dispositifs existent déjà dans de nombreuses villes en France et permet aux habitants de contribuer à la réduction des déchets d'ordures ménagères, mais aussi : A faire des économies, car le coût de traitement (incinération) de ces matières organiques s'élève à 131 € la tonne. Rapporté à un quartier, voire à une agglomération, ceci représente vite des sommes importantes pouvant être économisées au profit de la collectivité.

A réduire l'empreinte écologique grâce à la réduction du volume des déchets à transporter et à traiter. Les déchets apportés au composteur une fois valorisés se transforment en engrais naturel que les foyers peuvent utiliser directement pour leurs plantations.

Remarque :

La production de déchets organique est de 25 à 30 kg / an / habitant.

Potentiel minimum évitable de déchets organiques en Haut-Poitou : 1 100 tonnes soit 144 100 par an.

Vente de composteurs aux usagers

Afin de contribuer à la réduction de ces déchets, la Communauté de Communes du Haut-Poitou propose des composteurs, un bio seau et un guide du compostage pour 15 euros. Ils sont disponibles en mairies ou au siège de la Communauté de Communes (10, avenue de l'Europe à Neuville-de-Poitou).

Pour tous renseignements :

contacter les services techniques au 05 49 51 19 90 (lundi au jeudi 8h30 - 12h30 / 13h30-17h30 et le vendredi 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h)



TRANSPORTS RÉGIONAUX

3 lignes de cars régionaux desservent la commune :

110 Loudun - Mirebeau - Poitiers

114 Neuville-de-Poitou - Cissé - Poitiers

117 Neuville-de-Poitou - Avanton - Chasseneuil

Plus d'information sur transports.nouvelle-aquitaine.fr/cars-regionaux/reseau-et-horaires/vienne

L'HUILERIE DE NEUVILLE

inspire vos papilles depuis 1850



www.huilerie-de-neuville.com
info@huilerie-de-neuville.com

Tél. 05 49 51 20 16

Neuville-de-Poitou à 15 mn de Poitiers - Ouvert de 9h à 18h30 du mardi au samedi

AGENCE NEUVILLE-MIREBEAU

19 RUE DANIEL OUVRARD

Tél. 05 49 51 18 14



Groupama Centre-Atlantique - Caisse de Réassurance
Mutuelle Agricole - 1, avenue de Limoges CS 60001 - 79044
Niort Cedex 9 - 381 043 686 RCS Niort - Émetteur de
Certificats Mutualistes - Entreprise régie par le Code des
assurances et soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel
et de résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459
- 75436 Paris Cedex 09



Groupama
la vraie vie s'assure ici

Gedimat

Terrasson

Gedimat à votre service ! Pose TVA 10% Partenaire artisans

CONSEIL • CONCEPT 3D IMAGE • RENDEZ-VOUS • LIVRAISON



Gedimat, N°1 de sa catégorie
Enquête indépendante réalisée
auprès de 20 000 consommateurs

2020 & 2021

PALMARÈS FRANCE Capital
MEILLEURE ENSEIGNE

QUALITÉ DE SERVICE
avec statista



VIVONNE
05 49 43 40 69



VOUILLÉ
05 49 50 49 50



GENCAY
05 45 59 46 44

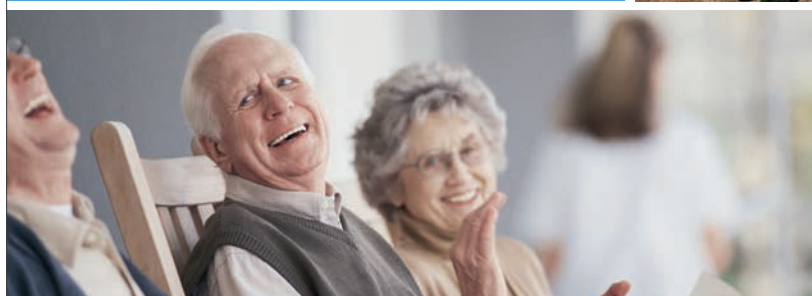
contact.terrasson@gedimat.fr - www.gedimat.fr

RÉSIDENTE LES JARDINS DE CHARLOTTE

MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE (EHPAD)

À Neuville-de-Poitou

Accueil
des personnes âgées
autonomes et
en perte d'autonomie



Une information,
un conseil ?
Notre équipe
est à votre écoute



24 Rue des Lilas -



Tél : 05 49 36 09 02

Mutuelle
de Poitiers
Assurances



Stéphane BOUTELET et Mickaël HORDE

Agents Généraux d'Assurance Exclusifs

NEUVILLE DE POITOU - 05 49 51 14 72
CHASSENEUIL DU POITOU - 05 49 52 87 44

N° Orias : 17007379 - 15000605 (www.orias.fr)

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances

Christophe CARREAU
Automobile



- Vente véhicules neufs & occasions
- Réparation et entretien (toutes marques)
- Carrosserie - Climatisation

30, rue Robert Schuman
86170 NEUVILLE-DE-POITOU
05 49 51 02 90